



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION POUR LE DROIT D'EXPLOITATION D'UN CONCERT-LECTURE INTITULE "PASSIONNEMENT COLETTE" PAR SOLANGE BOULANGER DANS LA SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 A 16H30**

**DÉCISION N° DM-23-188  
EN DATE DU 23 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

**CONSIDÉRANT** la proposition de concert-lecture de Madame Solange Boulanger, domiciliée au 54 rue de la Prévoyance - 94300 Vincennes, le samedi 7 octobre 2023 à 16h30 dans la salle Robert Louis située à Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Madame Solange Boulanger, domiciliée au 54 rue de la Prévoyance – 94300 VINCENNES, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un concert-lecture intitulé « Passionnement Colette », le samedi 7 octobre 2023 à 16h30 dans la salle Robert Louis située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à huit cents euros (800,00 € T.T.C.) la représentation ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230523-lmc1H10775H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/05/2023 Date de Publication : 23/05/2023
--